

# La BNS n'a pas à se soucier du climat

**FINANCEMENT DURABLE** La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national renonce à modifier la loi sur la Banque nationale suisse pour l'inciter à se préoccuper aussi de politique climatique

MICHEL GUILLAUME, BERNE  
 @mfguillaume

Un été de canicule s'achève, mais le monde politique suisse n'en tire pas vraiment les conséquences. La Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national vient de balayer une initiative parlementaire d'Adèle Thorens (les Verts/VD) en faveur d'une politique de financement durable à la BNS.

La politique de placement de la BNS est-elle compatible avec l'Accord de Paris sur le climat? Les pays signataires de cet accord historique se sont engagés en 2015 à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré d'ici la fin du siècle. Dans ce but, ils ont désigné un nouveau champ d'action: les flux financiers. Désormais, la BNS devient soudain un acteur central du débat dans la mesure où elle pourrait se lancer

dans une politique d'investissement durable. Pour le moment, elle n'en prend pas le chemin. En avril dernier, une petite ONG fribourgeoise, les Artisans de la transition, a publié une étude en forme de requête contre l'actuelle politique de la BNS. Selon ce document, le portefeuille d'actions de la BNS d'entreprises cotées en bourse aux États-Unis est investi à 10,3% dans l'industrie fossile. «Cela engendre des émissions à hauteur de 46 millions de tonnes de CO2 par année. Ce portefeuille, qui représente 9% de la fortune de la BNS, fait ainsi doubler les émissions de CO2 de la Suisse», dénonce-t-elle.

Ces chiffres, la BNS les juge «controversés». «Nous ne comprenons pas quelles méthodes de calcul les auteurs de l'étude ont utilisées pour parvenir à de telles conclusions», commente la banque cen-

trale. Quoi qu'il en soit, Adèle Thorens demande que la loi sur la BNS soit complétée à l'article 5, qui traite de ses missions: «La BNS apporte son soutien aux politiques générales de la Confédération en vue de contribuer à la réalisation de ses objectifs, tels que définis à l'article 2 de la Constitution.» Parmi ces buts figure le développement durable, plus précisément la conservation durable des ressources naturelles.

## Le volontarisme des banques centrales européennes

Cette adjonction donnerait plus de marge à une BNS qui jusqu'ici interprète de manière très restrictive sa mission d'œuvrer dans «l'intérêt général» de la Suisse. Ce, d'autant plus que le Conseil fédéral lui enjoint de axer sa politique monétaire «sur les besoins de l'économie

dans son ensemble, sans favoriser une région ou une branche en particulier».

D'autres banques centrales se sont montrées plus volontaristes à cet égard. Ainsi, en décembre dernier, huit d'entre elles – dont la Banque centrale européenne et celles de tous les pays voisins sauf l'Italie – ont créé un réseau afin d'orienter le système financier dans le sens de la durabilité. Ces banques affichent leur volonté de développer des stratégies d'investissement compatibles avec les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

Selon ses directives internes, la BNS a certes déjà décidé de ne plus investir «dans des actions d'entreprises qui produisent des armes prohibées par la communauté internationale, qui violent massivement les droits humains ou qui causent

de graves dommages à l'environnement». Malgré cela, elle est encore actionnaire de grandes entreprises pétrolières comme Chevron, Exxon Mobil ou ConocoPhillips, dont les activités causent des dommages à l'environnement.

## «Se limiter à la politique monétaire»

En commission, Adèle Thorens n'a pas convaincu les partis du centre et de la droite, qui ont rejeté son initiative par 18 voix contre 7. Cette majorité renonce à modifier les bases légales de la BNS: «Il ne faut pas empiéter sur son indépendance ni créer un précédent», estime-t-elle. La BNS s'en réjouit: «Les tâches de la Banque nationale doivent se limiter clairement à la politique monétaire, conformément à l'article 99 de la Constitution fédérale. La prise en compte d'objectifs sup-

plémentaires conduit à des conflits d'intérêts», réagit-elle.

Si son échec en commission était attendu, l'écologiste vaudoise n'en est pas moins «révoltée». «Avec la loi sur le CO2, nous allons demander aux entreprises et à la population de réduire leurs émissions. Mais nous laissons la place financière, dont la BNS, saper ces efforts en investissant massivement dans les énergies fossiles et faire ce qu'elle veut. C'est incohérent», déplore-t-elle.

L'élu écologiste en est sûr: en plénum, le Conseil national ne devra pas sa commission. Reste donc l'option d'une initiative populaire. «Nous les Verts et nos alliés y réfléchissons, car l'Accord de Paris cite explicitement les flux financiers. Les investisseurs doivent eux aussi s'engager pour le climat», conclut Adèle Thorens. ■

## Quand Unia crée des «fake news»

**ÉGALITÉ SALARIALE** Le syndicat assume une opération de communication peu conventionnelle qui a provoqué des remous sur les réseaux sociaux

Unia a tenté de susciter une polémique sur les inégalités salariales en s'appuyant sur une fausse offre d'emploi publiée par une compagnie inexistante. Rapidement écarté par les internautes, le montage a ensuite suscité un débat sur la légitimité même de la démarche. L'histoire rocambolesque démarre la semaine dernière, lorsque la blogueuse @funambuline s'indignait sur Twitter d'une annonce de la société Meyer Info.

Celle-ci proposait ouvertement, pour un poste d'assistant en ressources humaines, un salaire de 20% moins élevé aux candidates féminines. La publication de la blogueuse a été retweetée près de 50 fois. En commentaire, de nombreuses personnes se sont outrées d'un décalage aussi indécent. Lematin.ch a même consacré un article à ce sujet, dans lequel Rebecca Ruiz, conseillère nationale socialiste, exprimait sa colère face à cette pratique d'embauche discriminatoire.

## «Je comprends la volonté de provoquer un électrochoc»

MATHIAS REYNARD  
 CONSEILLER NATIONAL (PS/V/S)

Sauf que voilà: de nombreux internautes ont senti la *fake news*. Très vite, des commentaires ont fusé en ce sens, estimant que l'information ne pouvait pas être vraie. Le lendemain de sa publication, lematin.ch retirait son article et publiait deux jours plus tard un rectificatif, dans lequel il déclarait avoir appris que la société Meyer Info n'existait pas et que le montage avait été réalisé par un «grand syndicat».

En ce début de semaine, la blogueuse en question a confirmé l'information sur son blog et sur le site du journaliste Grégoire Barbey. Elle affirme avoir été approchée au début du mois de mai par Unia, puis par une société de communication appelée Mosh, en charge de la campagne. Cependant, face au buzz

qu'elle était en train de susciter et aux critiques qu'elle recevait pour relayer des informations fausses, elle a déclaré ne plus pouvoir assumer et a préféré révéler la vérité.

L'opération de communication n'aura somme toute pas fait illusion longtemps. Elle a néanmoins suscité des débats vifs sur internet. Certains se sont indignés, parlant de *fake news* et s'interrogeant sur la pertinence d'une telle pratique qui ne faisait d'ailleurs pas l'unanimité au sein du syndicat même. Au département de communication d'Unia, on déclare ne pas être au courant d'une telle campagne. «Nous n'avons pas besoin de faire de fausses annonces pour voir qu'il y a des inégalités salariales tous secteurs confondus», estime quant à lui, le responsable vaudois d'Unia, Yves Deferrard, qui s'est également étonné de la démarche.

Le conseiller national socialiste Mathias Reynard défend le syndicat: «Je comprends la volonté de provoquer un électrochoc. Ça a le mérite de susciter le débat sur un sujet qui n'est pas considéré important dans les milieux politiques.» L'élu valaisan dénonce par ailleurs l'immobilisme de la Berne fédérale: «Ce sont de vieux mecs qui décident. Voilà pourquoi la seule réforme proposée d'une loi sur l'égalité inappliquée est presque vide de substance et n'a que peu de chances d'aboutir.»

## Une communication précipitée

Contacté par de nombreux journalistes depuis la semaine dernière, le syndicat s'est longtemps refusé à fournir toute explication. L'entreprise Mosh affirme avoir convenu avec Unia de ne rien divulguer. Finalement, le syndicat a publié mercredi un communiqué. Tout en assumant le montage, Unia retirera le site internet de la fausse entreprise Meyer Info en fin de semaine pour le remplacer par un site d'explication sur les inégalités salariales, ce qui faisait partie intégrante de la démarche. Le communiqué justifie cette campagne provocante par la volonté de dénoncer une «réforme édulcorée», celle qui sera soumise au parlement le 24 septembre, et entame ainsi sa campagne en vue de la manifestation prévue le 22 sur la place fédérale. ■

JOCELYN DALOZ  
 @jocelyn\_daloz

PUBLICITE

**SE DISTINGUE**  
 grâce à sa rapidité et à son rapport qualité-prix.

Nous n'avons pas seulement le programme de lavage le plus rapide, mais aussi les délais de livraison les plus courts. Commandez aujourd'hui pour être livré demain. Fiabilité garantie au meilleur rapport qualité-prix. Plus d'infos: [schulthess.ch/just-in-time-fr](http://schulthess.ch/just-in-time-fr)

Swissmade

**SCHULTHESS**